

**FICHE TECHNIQUE
SALON JAUNE
REZ-DE-CHAUSSÉE**



Le salon jaune est utilisé comme un accueil, vestiaire, pause-café, ou bureau organisateur. Il est situé entre l'accueil principal et le salon Eugénie.

Plan de situation



Configurations possibles

	Dimensions (L x l) en m	Surface en m ²	Hauteur sous plafond exploitable en m
Salon Jaune	13,40 x 5,90	63	2,90

Caractéristiques

Effectif maximal autorisé	60 personnes
Nature du sol	63m ²
Surcharge maximale	400 kg/m ²
Parois	Peintures
Plafond	Peint et moulure
Lumière naturelle	Oui
Éclairage artificiel	Lustres et appliques
Prises réseau	Non
Électricité	6 PC 10/16A réparties sur 1 circuit 16A
Accès principal public	Par le hall d'accueil du Palais historique
Accès matériel	Par le monte-charge extérieur (côté PC sécurité)

Accès livraison

La livraison de matériel ne peut se faire sans la présence d'un régisseur du Palais du Pharo. Les véhicules ne sont autorisés à stationner que le temps du chargement/déchargement.

L'accès se situe sur l'aile Ouest du Palais Historique. Le déchargement se fait à l'extérieur, un monte-charge permet d'atteindre le niveau 0.



Équipement fourni et mobilier

Mobilier :

- 250 cintres sur portants sont disponibles.

Wifi :

- Le Palais du Pharo est équipé d'un réseau Wifi public destiné aux participants et couvrant l'ensemble des salles accessibles aux participants.
- Accessible depuis un portail captif, il suffira aux utilisateurs de renseigner les différents champs et d'accepter les conditions générales d'utilisation.
- Cette connexion leur permettra d'accéder au web, à leur webmail et d'utiliser les réseaux sociaux avec un débit montant et descendant limiter à 4Mb/s.

Réseau Filaire :

- Possibilité de connexion filaire symétrique de 10Mb/s à 100Mb/s débit garanti en régie pour des retransmissions en streaming ou autre.
- Cette connexion fait l'objet d'une facturation supplémentaire pour la durée de la manifestation.

Précautions et restrictions d'usage

Manifestations non admissibles :

- Soirées dansantes ;
- Exposition avec stands cloisonnés.

Restrictions :

- Aucune accroche murale ne peut être envisagée : pour tout projet d'affichage signalétique, se rapprocher de la régie générale.
- Passages de câbles : l'adhésif toilé n'est toléré que si une sous couche d'adhésif papier type scotch de peintre est préalablement posée.
- Montage de décors : une protection du sol par moquette ou bâche de type polyane est obligatoire.
- Platines et pieds non-caoutchouc : des protections en moquette (0,10 x 0,10m minimum) sont obligatoires sous toutes charges ponctuelles (praticable, pied de projecteur, pied d'enceinte, etc.)